

Toulouse, le 01 Avril 2025

Arrêté n° A42-2025

portant sur la mise en service de la station d'épuration de 2000 EqH sur la commune de Salies du Salat

Le Président du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de Réseau31 ;

Vu l'arrêté n°A18-2025 du 13 février 2025 portant sur les délégations de fonction de Claire Vouigny ;

Vu les compétences transférées par la Commune de Salies du Salat en matière d'assainissement collectif ;

Vu la déclaration de travaux (ou le permis de construire) n° PC 031 523 20 P0003 M01 au titre du Code de l'urbanisme délivré le 20/09/2021;

Vu l'arrêté préfectoral n°31-2021-00138 du 12/10/2021 portant prescriptions particulières au titre de l'article L214-3 du Code de l'Environnement, concernant la reconstruction de la Station de Salies du Salat, commune de Salies du Salat ;

Vu le Marché de travaux n°039P2021 notifié le 19/05/2021 à l'entreprise COLAS pour un montant de 181 650,00 €HT ;

Vu le Marché de travaux n°040P2021 notifié le 20/05/2021 à l'entreprise OTV-MSE pour un montant de 1 798 500,00 €HT ;

Vu l'arrêté de voirie n°2019523077 pour la réalisation de travaux sur le domaine public (RD 0013) ;

Vu la validation du système d'autosurveillance par les services de l'Agence de l'eau, de la DDT et du SATESE en date du 20/03/2024

Considérant que le montant de l'opération n°31523-01 « Construction d'une station d'épuration » sur la commune de Salies du Salat s'établit à 2 243 011,00 €HT ;

Considérant que la maîtrise d'œuvre de cette opération a été assurée par le bureau d'études SCE ;

Considérant que les travaux de création de la station d'épuration sur la commune de Salies du Salat (OP n°31523-01) ont été réceptionnés avec réserves le 20/03/2024. L'ensemble des réserves ayant été levées de 20/01/2025 Ces travaux ont consisté à la construction d'une unité de traitement des eaux usées sur les parcelles 854 et 855 dont la filière est la suivante :

- un prétraitement de dégrilleur, dessableur, dégraisseur
- une filière de traitement des eaux de types boues activées
- une filière de traitement des boue de type lits à macrophytes
- un dispositif d'autosurveillance
- un rejet dans le cours d'eau du Salat
- la démolition de l'ancienne Station d'épuration

Considérant que les travaux des réseaux de transfert sur la commune de Salies du Salat (OP n°31523-01) ont été réceptionnés le sans réserves le 16 mai 2022.

Considérant le basculement des effluents sur cet ouvrage en date du 10/10/2023

Considérant :

- La codification STP00469 attribuée à l'unité de traitement créée
- La codification PRE00468 attribuée au poste de refoulement créé

Arrête

Article unique : La mise en service du réseau de transfert et de la station d'épuration de la commune de Salies du Salat d'une capacité de 2000 EH est fixée au 20/03/2024. ;

Claire VOUGNY
Vice-Présidente



Annexe(s) : Fiche Technique Ouvrage

FICHE TECHNIQUE OUVRAGE

OP N° 31523-01

DATE DE RECEPTION : /01/2024

DATE DE MISE EN SERVICE : CF Arrêté

Adresse de localisation : Avenue de Toulouse - Lieu-dit Jean Blanc D13 - Salies du Salat

Dénomination ouvrage : Station d'épuration

Constructeur : MSE (OTV)

Code ouvrage : STP00469 (Step) et PRE00468 (Poste de refoulement)

Type ouvrage

- Station d'épuration de type boue Activée de 2000 EH

Station d'épuration et Poste de refoulement

-Géolocalisation ouvrage (Lambert 93) : voir arrêté préfectoral

-Local technique 5 m2

- Postes de relevage pour alimenter les 2 étages de filtration

-by- pass et rejet oui-

-exutoire : voir arrêté préfectoral

-surface espaces verts : 360 m2

Mesure de sécurisation des bâtiments (anti intrusion, vol, vandalisme, incendie) : non

Clôture du site : oui